

Là où je vis, j'agis !

Réunion du jeudi 9 novembre 2017

Compte-rendu

L'espace Conférence a accueilli la cinquième réunion du conseil de quartier du Grand Centre.

Assistaient à cette réunion de travail :

Les élus du conseil municipal,

Madame le Maire d'Albi,
Michel Franques, premier adjoint au Maire,
Laurence Pujol, maire-adjoint déléguée à la démocratie participative et au commerce,
Marie-Louise At, conseillère municipale déléguée au quartier Grand-Centre,
Pierre-Marie Senes, conseiller municipal délégué aux parcs et jardins, fontaines et rivières, bases de loisirs et aménagements urbains de proximité dans les quartiers,

Les membres de la société civile et représentants institutionnels,

<p>Étaient présents : Marie-Christine AMISSE Bernard ASSIE Francette ASSIE Monique BERARD Bernard BONNET Julien BOURRIE Michel BRUEL Claude BRUN-DUCRET Bernard COMANDON Jean DE TYSSANDIER Joëlle DUMAS Michel GARDES Jocelyne GAUFFRE Liberto GIMENEZ Françoise GLACHANT Jean-Pierre GLACHANT Janine GUIDONI Philippe HANUS Francis LETTERON Myriam MARAVAL Coralie MARAVAL Reine MAZIERES-ICHARD René-Luc MENARD Alain RAYNAL Georges RICHOU Marie ROUMEGOUX Geneviève ROUSSET Alain SCARPA Jean-Claude VERMANDE Yves VERSAPUECH</p>	<p>Étaient excusés : Muriel ROQUES ETIENNE, adjointe déléguée à l'urbanisme et à l'esthétique urbaine. Elodie NADJAR, élue de l'opposition</p> <p>Anne-Marie ANDRE Michèle BARRAU-SARTRES Eliette BELET Gérard BELET Elisabeth BOISARD Thomas BRUN Bernard CAMPO-AUGE François COMPANS Marina DJAFARRE Rémi GAUTHIER Elise GERAUD Vincent GRIMAL Nicole HIBERT Nicole JEAN Antoine KHADEMI Odile LACAZE Héléa LADOWICHT Jacqueline LAPEYRE Franck LE BOT Laurence LE GUILLY Flenglin LIANG Bernard MAILLEBUAU Jean-Louis MARAIS Romain MARTY Jacqueline MATHA Mohamed NAJM Christian PORREDON-JEUSSET Eliane PRAT Eliette RAYNAL Jacqueline REBAUDO Jennifer RENAUDIN Marthe RIZIO</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	Laura ROSSIGNOL Delphine SALINGARDES Patricia SALVETAT Paul SOULET Sabine THARY Jean-Marie THERON Danièle TROUCHE Véronique VALATX Nathalie VIRAZELS Alain WALDENAIRE Solange WALDENAIRE
--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Animée par Marie-Louise At, conseillère municipale déléguée au quartier Grand Centre, et Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée à la démocratie participative et au commerce, cette réunion de travail était l'occasion de réunir pour la cinquième fois les conseillers du quartier.

L'actualité des 12 conseils de quartier albigeois :

En introduction, Laurence Pujol souhaite la bienvenue aux nouveaux conseillers et rappelle l'esprit et les principes de fonctionnement des conseils de quartier.

Elle revient sur l'organisation des deux rendez-vous thématiques proposés les 13 mai et 24 juin derniers à l'ensemble des conseillers de quartier albigeois, respectivement sur les thèmes « attractivité / promotion territoriale » et « espaces naturels et agriculture urbaine ».

Ces rendez-vous qui ont remporté un vif succès (environ 200 participants) ont ainsi permis d'évoquer des sujets transversaux aux différents quartiers intéressant les Albigeois.

Elle présente le calendrier prévisionnel des démarches de démocratie participative en 2018 et spécifie que plusieurs rendez-vous ponctueront l'année :

- la 6ème série de conseils de quartier au printemps
- 5 réunions publiques par grands secteurs à l'automne
- possibilité d'un rendez-vous thématique complémentaire pour les conseillers de quartier (à définir).

Elle évoque également la nécessité pour les conseillers de communiquer au service Vie des Quartiers, Citoyenneté, Jeunesse, leur adresse électronique dans le cadre de la modernisation des démarches de démocratie participative. En effet, l'équipe municipale souhaite pouvoir partager en temps réel des informations sur la vie municipale et l'actualité des 12 quartiers avec les conseillers (informations travaux, animations, ...).

Marie-Louise At rappelle qu'il est possible de s'inscrire à tout moment au conseil de quartier et qu'elle tient ses permanences de proximité:

le 2ème samedi du mois de 10h à 12h à l'Hôtel de Ville

Préoccupations de vie quotidienne et informations générales :

Gestion de la tonte des espaces verts :

Laurence Pujol présente ensuite l'organisation de tontes différenciées des espaces verts de la ville en réponse aux questions exprimées durant l'été par plusieurs habitants :

Elle explique que sur certains espaces publics, dont la plaine de la Mouline ou la base de loisirs de Pratgraussals, les prairies ne sont que partiellement fauchées... cette pratique est un choix de gestion. Le fauchage tardif est une technique qui permet de préserver la richesse spécifique du milieu et d'accroître sa biodiversité. La période de fauche, retardée à la fin de l'été permet la pleine expression des potentialités du milieu, que ce soit la faune ou la flore. La fauche tardive qui est intéressante du point de vue paysager, offre une ambiance agréable, colorée et vivante en plus de favoriser une multitude d'insectes, d'oiseaux et de micromammifères associés à cette flore.

En effet, en laissant la nature se développer à son grès, les herbes et les fleurs sauvages pousser plus librement, de nombreux insectes devenus rares, comme les papillons ou les abeilles, font leur retour ce qui attire naturellement les prédateurs que sont les oiseaux. Ces derniers trouvent de plus dans ces zones sauvages un refuge idéal. La chaîne alimentaire est ainsi restaurée et la nature reprend ses droits.

Elle rappelle également que la gestion différenciée consiste à soigner et entretenir de manière plus ou moins régulière les espaces verts, en fonction de l'utilisation qui en est faite. Les endroits très fréquentés par le public, comme les parcs et jardins, bénéficient d'une attention toute particulière pour le plaisir et le confort de tous tandis que les espaces plus « sauvages » ou plus retirés, comme l'échappée verte sont volontairement moins entretenus (sans négliger la sécurité et le confort des promeneurs), la priorité étant ici accordée à la flore et, par voie de conséquence, à la faune.

Moustique tigre :

Laurence Pujol répond ensuite aux préoccupations exprimées durant l'été, au sujet de la présence du moustique tigre sur le territoire albigeois.

Elle explique qu'en Occitanie, une surveillance du moustique tigre est mise en place chaque année par l'Agence régionale de Santé du 1er mai au 30 novembre conformément au plan d'anti-dissémination de la dengue et du chikungunya.

Elle informe les conseillers qu'Albi est sous surveillance et que ce dispositif repose sur :

- La surveillance des populations de moustiques (surveillance entomologique),
- La surveillance des cas humains (surveillance épidémiologique) basée sur un système de signalement accéléré à l'Agence régionale de santé (ARS) des cas suspects de dengue, de chikungunya et de Zika.

Le moustique se développe en quatre étapes : œuf, larve, nymphe et adulte. Les larves de moustiques ont besoin d'eau stagnante pour se développer. De plus, tous les moustiques n'occupent

pas la même niche écologique. Le moustique « tigre » est fortement affilié à l'homme et il vit au plus près de chez nous car il se déplace peu.

Le moustique qui vous pique est né chez vous et il se développe dans de petites quantités d'eau : des soucoupes de pots de fleurs, des vases et tout récipient contenant de l'eau.

Elle rappelle donc que pour éliminer les larves de moustiques il faut :

- Supprimer les endroits où l'eau peut stagner (petits débris, pneus usagés, encombrants ou déchets verts)
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement gouttières, regards, caniveaux et drainages.
- Couvrir les réservoirs d'eau avec un voile moustiquaire ou un simple tissu : bidons d'eau, citernes, bassins, ...
- Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine ou, si possible, supprimer les soucoupes des pots de fleurs, remplacer l'eau des vases par du sable humide.

Elle informe les conseillers que des campagnes annuelles de démoustication sont effectuées annuellement sur le domaine public par une entreprise mandatée par la C2A pour assurer un traitement anti-larvaire sur les avaloirs et les égouts.

Si recrudescence locale, ne pas hésiter à se rapprocher du service hygiène de la C2A (<http://www.grand-albigeois.fr/236-hygiene-et-sante-publique.htm>; 05 63 76 05 97).

Elle explique également que La C2A n'ayant plus la possibilité de pulvériser sur les végétations afin d'éliminer le moustique adulte, le département et la préfecture, habilités à le faire, peuvent intervenir si des signalements sont recensés. Aussi, elle invite les conseillers à signaler leur présence sur www.signalement-moustique.fr

Service WiFi municipal :

Dans un autre registre, Marie-Louise At annonce que la Ville a lancé un nouveau service du WIFI gratuit à destination des Albigeois et des visiteurs sur 3 zones : le jardin national, la place Sainte-Cécile et le Stadium. Il fonctionne tous les jours de 7h à 23h grâce aux deux bornes relais installées sur ces sites. La ville prévoit de développer ce service en 2018 place Lapérouse et des Cordeliers.

Prix nationaux pour la Ville d'Albi :

Elle informe également les conseillers que la ville d'Albi a reçu 2 prix TERRITORIA D'OR. Réuni le 19 octobre 2017, le jury du Prix Territorial 2017, présidé par Jacques Mézard, Ministre de la cohésion des territoires, a décerné à Albi les prix :

- dans la catégorie «Aménagement/Urbanisme»: pour la démarche pour une agriculture et une alimentation de proximité

- dans la catégorie «Revitalisation commerciale»: Albi s'engage avec ses commerçants pour dynamiser le commerce albigeois

Elle annonce aussi qu'Albi, a été classée en 2017, "Ville Nature 3 libellules" : Ce label est décerné par NatureParif en partenariat avec l'association Plante et Cité et l'Agence de la biodiversité en fonction de certains critères: les villes se voient ainsi attribuer des points pour être classées de 1 à 5 libellules symbolisant la qualité et l'ampleur de leur engagement en matière de préservation et de valorisation

de la nature. Pour 2017 Albi a obtenu le label «3 libellules» dans la catégorie des villes moyennes de 20000 à 100000 habitants .

Ce classement récompense les nombreuses actions menées par la Ville d'Albi pour préserver et restaurer sa biodiversité parmi lesquelles: les aménagements pédagogiques de la plaine de la Mouline et de la base de loisirs de Pratgraussals, la valorisation des faucons pèlerins, la création de jardins secs, la gestion différenciée des espaces naturels, la plantation de céréales anciennes, la préservation d'une colonie d'hirondelles rustiques au centre équestre de Lavazière, la protection biologique des végétaux et le zéro phyto, le recensement des orchidées, la création de stations potagères...

Ce classement s'ajoute à celui de 2016 attribué à Albi pour « Meilleure ville pour la biodiversité dans la catégorie 20 000 à 100 000 habitants.»

Actualités du quartier Grand Centre :

Marie-Louise At fait ensuite un point après une année de fonctionnement du Domaine de la Mouline : elle indique que plus de 17 300 personnes ont été accueillies depuis l'ouverture du Domaine de la Mouline (fin septembre 2016): particuliers, familles, associations de quartier, entreprises, administrations, écoles, services...

Elle ajoute que les usages du Domaine de la Mouline sont très variés :

- *Particuliers / Familles* : forte fréquentation pour des mariages, anniversaires, départs à la retraite, repas de fin d'année, repas de famille, fêtes familiales...
- *Associations* : événements parmi lesquels des manifestations organisées sur Pratgraussals du fait des travaux engagés pour la construction de la nouvelle salle événementielle (Artetango, Festival les Petits Cailloux...)
- *Associations du quartier* : utilisation des bureaux, d'une salle de réunion au 2ème étage et de la salle Pablo Picasso située au 1^{er} étage pour les activités de loisirs hebdomadaires
- *Entreprises albigeoises* : événements type repas ou arbre de Noël, goûters des enfants, rencontres professionnelles de territoire, formations internes...
- *Congrès* : congrès des Meuniers, réunions départementales...
- *Ville* : portes ouvertes, café des ambassadeurs, réunions internes, conseils de quartier, fête des associations, réunions publiques...

Elle fait ensuite le point sur les différents travaux de voirie réalisés dans le quartier:

- Rue Croix-Verte (entre la rue Négo-Danos et la rue des Carmélites) : travaux de réfection des branchements d'eau potable en juillet, suivis des travaux de réfection de la chaussée réalisés fin août pour un montant de 30 000 euros.
- Boulevard Carnot : travaux de réfection des accès au plateau surélevé joignant la rue des Cordeliers au parc Rochegude réalisés mi juillet pour un montant de 12 000 euros.
- Boulevard Montebello : travaux de réfection de l'éclairage public entre mi-juin et fin juillet pour un montant de 79 000 euros.
- Avenue Gambetta : réfection du revêtement des trottoirs en enrobés des deux côtés de l'avenue réalisé entre mi-avril et fin mai, pour un montant de 102 000€TTC.

- Rue Hippolyte Savary : rabotage des pavés, reconstitution du corps de chaussée et pose d'un tapis d'enrobé sur le passage piéton situé au niveau de la statue Lapérouse réalisés en avril pour un montant de 7000 euros.
- Rues Catalane, Paradis, Bouscaillet : pavage des rues et reconstruction des escaliers + harmonisation des luminaires réalisé entre mi-janvier et mi-mars pour un montant de 200 000 euros.
- Boulevard Andrieu : réfection des trottoirs en béton désactivé réalisée entre fin février et fin mars pour un montant de 40 000 euros.
- Place Jean Jaurès : réfection du revêtement des trottoirs aux abords de la Halte des bus réalisée en Avril pour un montant de 20 000 euros.

Un conseiller souhaite savoir pourquoi le Grand Centre n'est pas encore équipé de la fibre optique. Madame le Maire indique que l'opérateur Orange est maître des travaux et que la Ville n'a aucun droit de regard sur la façon dont Orange, qui agit sur fond propre, maille le territoire avec la fibre. Néanmoins, elle indique que le centre-ville, et le secteur sauvegardé plus particulièrement, sont plus complexes à équiper en raison de la nécessité de faire des travaux en souterrain de tuyau pour permettre le passage de la fibre.

Elle informe enfin les conseillers qu'ils peuvent suivre l'évolution de l'équipement en fibre optique de la ville à l'adresse suivante : <http://reseaux.orange.fr/couverture-fibre>.

Un travail de réflexion par groupe

Marie-Louise At rappelle que trois groupes de travail thématiques sont constitués :

- Attractivité du cœur de ville
- Aménagements de proximité et projets structurants
- Découverte d'une structure innovante de la ville : le Fab Lab

Un volontaire par groupe est invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges : Monique Bérard pour le groupe «Attractivité du cœur de ville», Christine Amisse pour le groupe «Aménagements de proximité et projets structurants» et Jean de Tyssandier pour le groupe « Découverte d'une structure innovante de la ville ».

L'état des réflexions du conseil de quartier

L'état des échanges et des réflexions sur les sujets abordés lors de cette réunion du conseil est retranscrit, par groupe projet, dans les tableaux ci-après.

Aménagements de proximité et projets structurants

<i>Sujets - Propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions</i>
<p>- Échanges sur les aménagements du Parc Castelnau ></p> 	<p>Il est rappelé aux conseillers que Pierre-Marie Senes, conseiller municipal délégué aux parcs et jardins a reçu un jeune adolescent du quartier qui lui a fait part de ses propositions. Dans le cadre de l'aménagement de ce parc, qui vise à lui donner une visibilité et à renforcer son identité, cette proposition a retenu l'attention des élus. Après étude de la faisabilité du projet, il est proposé aux conseillers et en accord avec le jeune homme, de réaliser une gloriette en métal à végétaliser. Cette gloriette aurait un diamètre d'environ 4 mètres et une hauteur de 3 à 4 mètres et comprendrait des assises. Afin de donner une nouvelle identité à ce parc, l'aire de jeux vétuste a été supprimée et sera remplacée par des tables de pique-nique.</p> <p>De plus, il est d'actualité d'étudier avec la cité administrative, l'ouverture du portillon qui la relie au parc afin de renforcer la visibilité du lieu et son accessibilité au grand public. Enfin, les conseillers demandent s'il est possible d'installer des toilettes a proximité du Parc. Cette question pourra être étudiée dans le cadre plus global de l'évolution de ce secteur de la ville.</p> <p>Le mobilier retenu pour le parc de type moderne et coloré est présenté aux conseillers. Ces derniers approuvent favorablement le mobilier retenu et les propositions présentées pour l'aménagement du parc.</p>



courant de l'été 2019, lorsque les entreprises auront complétement libéré la zone de chantier.

Dans le cadre de suivi du chantier, des visites seront proposées dans les prochains mois, aux conseillers de quartier.

Salle événementielle :

L'opération de construction de la nouvelle salle événementielle se poursuit, dans le respect du calendrier prévu.

Mai-juin 2017 : travaux préparatoires ont eu lieu (effacement de réseaux : lignes électriques aériennes)

Juillet 2017 : démarrage des travaux : désamiantage et démolition de l'ancienne salle des fêtes et du local associatif des pêcheurs.

Août 2017 : travaux de terrassement et réalisation des fondations profondes.

Septembre 2017 : réalisation de deux murs voiles en béton situés aux extrémités nord et sud de la future salle ; des murs voiles des locaux de service côté ouest et de 16 forages pour les sondes géothermiques.

Octobre-Décembre 2017 : assemblage des structures en bois (poteaux, poutres, panneaux de couverture), réalisation de la couverture en zinc de la grande salle, poursuite des réseaux sous-dallage et réalisation de la dalle active.

Été 2018 : achèvement des travaux de construction et aménagements intérieurs.

Ces travaux sont dirigés par le groupement d'architectes PPA et Encore Heureux. Ce chantier mobilise 21 groupements d'entreprises dont 14 groupements tarnais.

L'ouverture au public est prévue pour le mois de décembre 2018, après une première utilisation ponctuelle durant le festival Pause Guitare 2018.

Aménagement du site de Pratgraussals :

Au conseil municipal du 3 juillet 2017, la ville d'Albi a lancé la procédure de consultation pour retenir une équipe de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du site de Pratgraussals. En Effet, compte tenu de la sensibilité naturelle et patrimoniale du site, la conception des aménagements sera confiée à une équipe pluridisciplinaire comprenant



un paysagiste, un architecte-urbaniste, un concepteur lumière, un spécialiste en skate-park et un bureau d'études VRD.

Après analyse des offres remises, cette équipe devrait être retenue dans le courant du mois de novembre. Il est rappelé que la recomposition de Pratgraussals s'effectuera sur plusieurs années selon plusieurs phases de travaux. Elle comprendra notamment :


- le développement d'équipements de loisirs pour tous (skate park, jeux de plein air, circuit running...),
- la réalisation de liaisons douces et d'aménagements paysagers,
- la valorisation de la rivière Tarn (ponton),
- la création d'une aire d'accueil des camping-cars,
- la réalisation d'une aire de stationnement en entrée nord,
- la requalification des abords de la Ferme,
- la rénovation des équipements existants (tennis, aire de jeux...).

Le conseil municipal du 25 septembre 2017 a décidé de lancer et d'organiser une concertation préalable sur ce projet d'aménagement d'ensemble qui se déroulera tout le long de son élaboration et associera le conseil de quartier, les associations locales, les Albigeois et les personnes concernées. Il est prévu les modalités de concertation suivantes :

- information et échanges sur l'avancée du projet lors des réunions de quartier,
- organisation des réunions de concertation avec les riverains et les associations concernées par le projet,
- mise en ligne sur le site internet de la ville des informations présentant ce projet et son avancement avec possibilité pour les Albigeois de consigner leurs observations,
- mise à disposition du public à la maison des projets, rue de l'Hôtel de Ville, d'un dossier présentant le projet de Pratgraussals.

Ce dossier sera complété au fur et à mesure de l'avancement des études. Il sera accompagné d'un registre qui permettra de recueillir les avis et observations des Albigeois.

Découverte d'une structure innovante de la Ville

<i>Sujets / Propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>-Présentation des échanges avec le Fab Lab d'Albi géré par l'association pour la culture numérique et l'environnement "</p>  <p><i>source : DR</i></p>	<p>Kevin Mazars, gérant de l'Association pour la Culture Numérique et l'Environnement, présente aux conseillers sa structure créée depuis près de 2 ans et demi. Il indique que son association promeut le numérique comme outil du vivre ensemble autour de 4 branches que sont la cohésion, l'environnement, le numérique et la technologie.</p> <p>Il informe les conseillers que le Fab Lab installé à Innoprod compte aujourd'hui entre 130 et 180 membres actifs et se base sur le principe de l'entraide et la création de valeurs partagées. C'est un lieu où se rencontrent des compétences et qui permet d'impulser des petits projets pour fédérer la communauté.</p> <p>Sur le principe du « Learn, Make, Share » (pas de commercialisation et pas de brevet en lien avec la propriété intellectuelle) s'est par exemple construit une orthèse (releveur de pied). 15 personnes, avec chacune sa compétence a pu créer cet outil grâce aux moyens proposés par le Fab Lab.</p> <p>Il ajoute que la communauté d'agglomération de l'Albigeois met les locaux a la disposition d'ACNE et verse une subvention annuelle de 5000 euros. Ces moyens permettent à l'association de faire des prestations d'animation dans les quartiers (comme par exemple dans le cadre du Contrat de Ville), de mener des formations professionnelles (à partir de février 2018) et d'assurer une branche professionnelle .</p> <p>Il insiste sur l'importance pour le Fab Lab de s'impliquer dans l'éducation citoyenne des jeunes notamment par le biais du logiciel Minecraft. Il précise que cela permet aux jeunes de se forger des avis, de devenir un acteur de la cité comme par exemple les travaux menés pour la reconstruction de la cathédrale par les jeunes du quartier de Rayssac. Cela leur permet clairement d'identifier, de reconnaître le patrimoine de leur ville, et d'en faire les premiers ambassadeurs.</p>



Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi

www.mairie-albi.fr

Renseignements : service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville
81023 Albi cedex 9

Tél : 05 63 49 11 23

conseilsdequartier@mairie-albi.fr